



APPROUVÉ

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS
ÉCOLE LE RUISSELET**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
tenue le mercredi 2 octobre 19 h
Local d'anglais

PRÉSENTS :

M ^{me}	Alexandra Therrien	Directrice
M ^{me}	Chantal Gagnon	Enseignante
M ^{me}	Nicole Lambert	Enseignante
M ^{me}	Julie Michaud	TES
M ^{me}	Olivia Jones-Letto	Éducatrice en SDG
M ^{me}	Arianne Robert	Parent d'élèves
M ^{me}	Viviane Blanchette-Dimbeko	Parent d'élèves
M ^{me}	Naila Khalil	Parent d'élèves
M.	Nicolas Lapointe	Parent d'élèves

ABSENTS :

M ^{me}	Sabrina Lorette	Employée de soutien
M ^{me}	Andrée-Anne Dorion-Racette	Parent d'élève

SECRÉTAIRE :

M ^{me}	Élisa Maude Morin
-----------------	-------------------

M. Lapointe et Mme Therrien animent la réunion.

BLOC OUVERTURE

1. Constatation du quorum

Le quorum est constaté à 19 h 3

2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Therrien souhaite la bienvenue à tous.

3. Adoption de l'ordre du jour

CE 02-10-24-01 Il est proposé par Nicole Lambert d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 2 octobre. — Adopté à l'unanimité.



4. Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 septembre 2024

Point 7: Mme Therrien s'est informée concernant le cours de gardien averti qui sera donné par la ville de l'Ancienne Lorette et celui-ci sera différent de celui offert à l'école.

Concernant l'harmonie ; 30 élèves et trois membres du personnel se sont inscrits.

Point 9,1 : Objets perdus : L'idée a été donnée à l'équipe du service de garde au sujet de la table à l'extérieur en fin d'année scolaire.

Concernant le club de course : Mme Therrien informe les membres que des enseignants bénévoles vont superviser le club de course pour les élèves de 4^e-5^e et 6^e année.

CE 02-10-24-02 Il est proposé par Chantal Gagnon d'adopter le procès-verbal ainsi que les suivis. Adopté à l'unanimité.

5. Interventions du public

Aucune intervention du public.

BLOC INFORMATION

6. Informations générales

a. De la direction

Mme Therrien présente les bons coups de l'école,

- Présentement, l'école est en période d'élection, le 7 octobre nous connaissons l'identité du président et du vice-président.
- Brigade scolaire : Mme Therrien annonce que la brigade a commencé au courant de la semaine passée. Un document a été envoyé à tous pour assurer les comportements sécuritaires à adopter.
- Inauguration : Mme Therrien rappelle que l'évènement sera vécu demain.
- Aster ; Mme Therrien mentionne qu'une activité a eu lieu lundi dans le cadre du thème de l'année ; à chacun son étoile. Un dôme gonflable a été installé au gymnase, un astronome a pu explorer différentes constellations avec les élèves.



BLOC DÉCISION

7. Fonctionnement des rencontres
 - a. Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement
Le document a été envoyé par tous les membres.
CE 02-10-24-03 Il est proposé par Ariane Robert d'adopter le document, adopté à l'unanimité
 - b. Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2024-2025 (art. 67)
Mme Therrien propose d'alterner mardi et mercredi et nous retournera le calendrier par courriel.
**CE 02-10-24-04 Il est proposé par Chantal Gagnon d'adopter le calendrier.
— Adopté à l'unanimité**
8. Nominations aux différents postes au sein du CE
 - a. Présidence (art. 56 et 58)
Mme Ariane Robert propose M. Nicolas Lapointe.
M. Lapointe accepte la proposition et élu par acclamation.
 - b. Vice-présidence (art. 60)
M. Lapointe propose Mme Robert.
Mme Robert accepte et qui est élue par acclamation
 - c. Secrétariat
Mme Lambert propose Mme Morin et Mme Baron qui acceptent.
 - d. Trésorier
M. Lapointe propose Mme Khalil qui accepte et qui est élue par acclamation.
9. Conflit d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements personnels (art. 70)
Mme Therrien demande aux membres de signer les documents avant la fin de la rencontre.
10. Formations obligatoires destinées aux membres du conseil d'établissement
M. Lapointe et Mme Therrien rappellent aux membres de visionner les formations obligatoires.
11. Budget école 2024-2025 (*document remis sur place*)



Mme Therrien présente le budget et il est expliqué aux membres. Mme Therrien propose de réfléchir à une formation à offrir aux parents avec la mesure d'aide aux parents.

Mme Therrien présente également le budget du service de garde.

CE 02-10-24-05 Il est proposé par Naila Khalil d'adopter le budget 24-25. — Adopté à l'unanimité

12. Approbation des activités complémentaires

Les propositions d'activités complémentaires pour chacun des niveaux sont présentées. Mme Therrien aimerait que l'an prochain les sorties dans le quartier soient adoptées d'emblée par le CE afin que les enseignants ne l'inscrivent pas dans leur tableau. Les membres du conseil d'établissement doivent analyser les demandes de cinq activités particulières ;

- Les enseignants de 5e année demandent une journée à la station touristique Duchesnay (tir à l'arc, géocaching, arbre en arbre) au coût de 47 \$ par élève,
 - Les enseignants demandent aussi une soirée pour souper pizza, cinéma et cachette,
- Les enseignantes de préscolaires ; activité de patin, 8 séances pour un total de 36,29 \$ par enfant
- Au deuxième cycle ; les enseignants demandent l'activité du camp de Portneuf pour un total de 47,52 \$ par enfant,
- Enseignante de 2^e année ; parc national de la Jacques Cartier pour un total de 31,07 \$ par enfant.

CE 02-10-24-06 Il est proposé par Olivia Letto-Jones d'adopter les activités complémentaires. — Adopté à l'unanimité

13. Planification annuelle des COSP (3^e cycle)

La planification annuelle pour les contenus en Orientation scolaire et professionnelle des enseignantes de 5^e et de 6^e année est présentée.

CE 02-10-24-07 Il est proposé par Vivianne Blanchette-Dimbeko d'adopter la planification annuelle des COSP.



14. Autres sujets

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Julie Michaud la levée de l'assemblée à 20 h 14

Alexandra Therrien
Directrice

Nicolas Lapointe
Président